

citoyens canadiens, aux termes de notre loi, sont automatiquement considérés comme tels.

[Français]

M. Mongrain: Monsieur le président, je suis un de ceux qui pensent que ce débat a trop longtemps duré et, surtout, qu'on l'a fait dévier de son but. Il est important, je crois, de mettre certaines choses au point.

On a voulu, au cours de certaines interventions, faire croire qu'il s'agissait là d'un litige entre Canadiens français et Canadiens anglais, alors qu'il n'en est rien. Nous avons prouvé, je crois, qu'il n'en est rien, puisque nous avons refusé la proposition de l'honorable député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), qui visait à accorder aux immigrants de langue française le même privilège qu'à ceux du Commonwealth.

J'ai eu la surprise de constater que les plus séparatistes ne sont pas ceux qu'on pense; c'est-à-dire ceux qui viennent du Québec, mais bien ceux qui s'obstinent à vouloir réclamer des privilèges spéciaux, alors que plusieurs Néo-Canadiens, de toutes races, établis au Canada depuis plusieurs décennies, ont autant de mérite qu'eux.

Nous voulons décider, une fois pour toutes, si le Canada est un pays autonome, si tous les Canadiens doivent être traités sur un pied d'égalité, jouir des mêmes droits, afin que personne ne bénéficie de privilèges.

Je conçois que dans le passé on ait accordé des privilèges à certaines catégories de citoyens. On n'aurait peut-être pas dû le faire et, si l'on ne l'avait pas fait, il y aurait probablement eu moins d'incompréhension et moins de division dans le pays. Je crois que nous sommes maintenant mûrs pour décider que le statut de Canadien exige certaines conditions, que tout le monde devra remplir.

Certains députés s'offusquent d'être tenus de produire la preuve de leur citoyenneté pour pouvoir voter, mais, enfin, nous sommes obligés de le faire, tous tant que nous sommes. Mes ancêtres sont arrivés au pays en 1629 et cela est passablement antérieur à la venue de la plupart de ceux que j'entends protester contre la régularisation d'une situation qui a trop duré. Nous sommes encore obligés de faire la preuve que nous sommes citoyens canadiens dans toutes sortes de circonstances, où l'on exige que nous produisions nos extraits de baptême pour établir que nous avons le droit de voter dans telle ou telle circonstance, ce qui se fait d'ailleurs dans tous les pays du monde.

• (4.30 p.m.)

Ceux qui ont fait changer le débat en question de races, depuis ce matin, ont rendu un

[M. Winch.]

mauvais service à la nation canadienne et au Parlement. D'ailleurs, on parle d'injustice. Le Canada fait partie du Commonwealth, organisation groupant 26 pays. Huit pays seulement accordent aux Canadiens le droit de vote, dont deux ne leur accordent pas le droit de se porter candidats lors des élections. Pourquoi nous demanderait-on d'être plus généreux pour les aubains? Dans la plupart des cas, ils sont citoyens de très petits pays.

On parle d'injustice, monsieur le président. On ne prive personne du droit de vote. On dit simplement aux aubains: Allez vous inscrire comme citoyens canadiens et, alors, vous voterez lors des prochaines élections. On ne veut pas vous priver de vos privilèges, vous qui avez été d'aussi bons Canadiens que les autres, qui avez participé à la guerre, qui avez payé des taxes et contribué au développement économique du Canada, dont nous sommes si fiers.

Je ne crois pas qu'on puisse reprocher à des députés du Québec d'avoir voulu faire porter le débat sur des considérations d'ordre racial. Au contraire, nous avons prouvé depuis le début que voulons bâtir un Canada uni et autonome. Au fait, nous avons eu, je crois, un certain mérite, puisque, à longueur d'année, nous combattons ceux des nôtres qui sont séparatistes, qui portent atteinte à la Confédération. Je ne comprends pas que certains de nos adversaires, qui veulent perpétuer ce système de privilèges, auquel aucun autre Canadien n'a droit, ne réalisent pas que ce sont eux les responsables de la division dont nous souffrons actuellement au Canada et que nous essayons, nous, de pallier par toutes sortes de moyens.

Monsieur le président, je répète que nous n'enlevons rien à personne, que tous ceux qui voudront voter pourront s'inscrire. Il s'agit là d'une formalité bien simple, et s'ils n'estiment pas assez la citoyenneté canadienne pour s'imposer cette petite formalité pour obtenir leur citoyenneté, ils ne méritent pas d'être considérés comme Canadiens.

J'ai dit, au début de mes remarques, que je croyais que ce débat avait trop duré. Je n'insisterai pas davantage, sauf pour faire appel à tous mes collègues, que j'incite à parler avec toute l'objectivité possible, même s'ils sont influencés par certaines considérations. Je me permets donc de demander à mes collègues de mettre fin à cette discussion et d'en venir au vote, afin de régler la question une fois pour toutes.

[Traduction]

M. le président: Le comité est-il prêt à se prononcer?